



# L'état de la mariculture au Québec

édition  
**2007**



# L'état de la mariculture au Québec

édition  
**2007**

# Crédits

## **Ce document a été réalisé par :**

Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM)  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)  
Regroupement des mariculteurs du Québec (RMQ)  
Société de développement de l'industrie maricole (SODIM)  
Table maricole

## **Pour information, veuillez vous adresser à :**

Direction de l'aquaculture et du développement durable, MAPAQ  
Téléphone : 418 380-2100 poste 3868  
Télécopieur : 418 380-2194  
Courriel : ddad@mapaq.gouv.qc.ca

Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM)  
Téléphone : 418 368-3774 ou 1 888 833-3774  
Télécopieur : 418 368-3875  
Courriel : comite@csmopm.qc.ca

Regroupement des mariculteurs du Québec (RMQ)  
Téléphone : 418 835-5141  
Télécopieur : 418 835-0189  
Courriel : rmq@videotron.ca

Société de développement de l'industrie maricole (SODIM)  
Téléphone : 418 368-4044  
Télécopieur : 418 368-7541  
Courriel : sodim@sodim.org

## **Recherche et rédaction**

François Montminy-Munyan (MAPAQ)  
Julie Roberge (Table maricole)

## **Comité de suivi**

Suzanne Barrette, Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes  
Paul Morin, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
Julie Roy, Regroupement des mariculteurs du Québec  
Françoise Tétéault, Société de développement de l'industrie maricole

## **Révision linguistique**

Catherine Houle

## **Mise en page et conception graphique**

Marianne Legendre, designer graphique / illustratrice

## **Impression**

Imprimerie du Havre

## **Photos de la page couverture**

Maurice Gaudet (MAPAQ), Marc Lajoie (MAPAQ) Louise Boudreau, Luc Picard, Culti-Mer

**ISBN : 978-2-922981-14-8**

# Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	i
<b>Liste des figures</b> .....	ii
<b>Liste des tableaux</b> .....	iii
<b>Introduction</b> .....	6
<b>CHAPITRE 1. Vue d'ensemble du secteur de la mariculture</b> .....	7
1.1 La mariculture au Canada.....	7
1.2 La production maricole au Québec.....	10
1.3 Localisation des entreprises maricoles du Québec.....	12
<b>CHAPITRE 2. La mytiliculture</b> .....	13
2.1 La mytiliculture dans le monde.....	13
2.2 La mytiliculture au Canada.....	13
2.3 La mytiliculture au Québec.....	16
2.4 Commercialisation.....	17
2.5 Emplois.....	18
<b>CHAPITRE 3. La pectiniculture</b> .....	19
3.1 La pêche commerciale de pétoncles et la pectiniculture dans le monde.....	19
3.2 La pectiniculture au Canada.....	19
3.3 La pectiniculture au Québec.....	21
3.4 Commercialisation.....	22
3.5 Emplois.....	22
<b>CHAPITRE 4. La diversification des activités maricoles au Québec</b> .....	23
4.1 La myiculture.....	23
4.2 L'échinoculture.....	23
4.3 Salmonidés.....	23
4.4 Emplois.....	23
<b>CHAPITRE 5. La situation financière des entreprises maricoles</b> .....	24
<b>Conclusion</b> .....	25
<b>Bibliographie</b> .....	26
<b>Annexe 1 : Questionnaire du sondage 2004</b> .....	27
<b>Annexe 2 : Les services en soutien au secteur</b> .....	30
<b>Annexe 3 : Programmes de formation en aquaculture</b> .....	33
<b>Annexe 4 : Entreprises de transformation</b> .....	34

# Liste des figures

<b>Figure 1</b>	Ventes maricoles au Québec (en tonnes) de 1996 à 2005 (source : MAPAQ).....	10
<b>Figure 2</b>	Ventes maricoles du Québec ('000 \$) de 1996 à 2005 (source : MAPAQ).....	11
<b>Figure 3</b>	Localisation des entreprises maricoles du Québec en 2005 (source : MAPAQ) .....	12
<b>Figure 4</b>	Nombre d'entreprises mytilicoles par région de 1996 à 2005 (source : MAPAQ).....	16
<b>Figure 5</b>	Quantités de moules produites et vendues en 2002 et en 2003 par huit producteurs mytilicoles sondés (source : Sondage 2004, SODIM) .....	18
<b>Figure 6</b>	Ventes canadiennes de pétoncles (en tonnes) par province en quantité entre 1996 et 2005 (sources : Statistique Canada) .....	20
<b>Figure 7</b>	Valeur des ventes canadiennes de pétoncles ('000 \$) par province entre 1996 et 2005 (sources : Statistique Canada) .....	20
<b>Figure 8</b>	Nombre d'entreprises possédant un permis de pectiniculture par direction régionale du MAPAQ de 1996 à 2005 (source : MAPAQ).....	21

# Liste des tableaux

<b>Tableau 1</b>	Ventes maricoles canadiennes (en tonnes) par espèce de 1996 à 2005.....	7
<b>Tableau 2</b>	Valeur des ventes maricoles canadiennes ('000 \$) par espèce de 1996 à 2005.....	8
<b>Tableau 3</b>	Prix apparent (\$/kg) des produits maricoles payé aux producteurs au Canada de 1996 à 2005 .....	9
<b>Tableau 4</b>	Ventes de moules (en tonnes) par province en quantité de 1996 à 2005 .....	14
<b>Tableau 5</b>	Ventes de moules par province en valeur ('000 \$) de 1996 à 2005 .....	14
<b>Tableau 6</b>	Exportations canadiennes de moules (fraîches et transformées) en quantité et en valeur de 1996 à 2005 .....	15
<b>Tableau 7</b>	Répartition régionale des permis, des sites et des entreprises mytilicoles en 2005.....	16
<b>Tableau 8</b>	Répartition des entreprises mytilicoles en fonction de la valeur de leurs ventes en 2005.....	17
<b>Tableau 9</b>	Répartition régionale des permis, des sites et des entreprises pectinicoles en 2005.....	22

# Introduction

C'est avec plaisir que nous vous présentons cette nouvelle édition de « L'État de la mariculture au Québec ». Ce document dresse un portrait d'ensemble de l'industrie québécoise de la mariculture en mettant l'accent sur les développements qui ont eu lieu au cours des années 2004 et 2005.

Les données ont été fournies par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ainsi que par la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM). L'information relative aux productions mondiales et canadiennes a été recueillie dans les documents produits par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Statistique Canada, Pêches et Océans Canada et les ministères sectoriels des autres provinces. Il est important de noter que les statistiques publiées par la FAO sont disponibles aux deux ans seulement. Dans la présente édition, les données fournies sont celles de 2004. Enfin, un court sondage auprès des producteurs maricoles du Québec a permis d'actualiser certaines données présentées lors de la précédente édition qui date de 2002.

L'information relative aux techniques de production, aux ressources humaines et à la formation, qui avait été présentée lors de l'édition précédente, n'a pas été incluse dans l'édition 2007. Pour de l'information sur le sujet, vous pouvez vous référer à l'édition 2005 du « Guide de démarrage d'une entreprise maricole » et à l'édition 2002 de « L'État de la mariculture au Québec ».

« L'État de la mariculture au Québec » se divise en cinq chapitres :

- Chapitre 1. Vue d'ensemble du secteur de la mariculture;
- Chapitre 2. La mytiliculture;
- Chapitre 3. La pectiniculture;
- Chapitre 4. La diversification des activités maricoles du Québec;
- Chapitre 5. La situation financière des entreprises maricoles.

# Chapitre 1

## Vue d'ensemble du secteur de la mariculture

### 1.1 La mariculture au Canada

Au Canada, l'aquaculture consiste presque exclusivement en de la mariculture. Après un ralentissement de l'industrie de la mariculture au Canada en 2004, nous observons en 2005 une augmentation des ventes maricoles et, de façon plus marquée, une augmentation de la valeur de ces ventes. Les espèces élevées au Canada sont caractérisées par une valeur élevée en comparaison avec l'ensemble de la production aquacole mondiale qui est dominé par les cyprinidés et les plantes aquatiques. Cela s'explique par la valeur élevée des produits de mariculture canadienne, dont la principale espèce est le saumon de l'Atlantique. Cependant, les multinationales actives dans l'industrie du saumon d'élevage déplacent leurs parcs d'élevage dans les pays qui leur permettent d'obtenir les rendements les plus élevés sur leurs investissements. Ainsi, vers la fin des années 1990, le Chili est rapidement devenu le plus important producteur de saumon de l'Atlantique à la suite de l'établissement de plusieurs parcs d'élevage sur ses côtes.

Les activités maricoles au Canada sont principalement concentrées dans les élevages du saumon (surtout le saumon atlantique), de la moule et de l'huître. Sur la période étudiée, de 1996 à 2005, le saumon a fourni en moyenne 72 % de la production, les moules 16 %, les huîtres 9 % et les truites anadromes 2 %.

Le total de la production maricole canadienne a atteint près de 137 000 tonnes en 2005. Il s'agit donc d'une augmentation de 1,5 % par rapport aux quantités de 2004. On assiste donc à une légère remontée de la production, qui est cependant inférieure de 16 % au sommet de 162 631 tonnes atteint en 2002. Le tableau 1 présente les quantités vendues des principales productions maricoles du Canada depuis 1996.

Tableau 1 Ventes maricoles canadiennes (en tonnes)  
par espèce de 1996 à 2005

Années	Saumon	Moule	Huître	Truite anadrome	Palourde	Pétoncle	Autres fruits de mer	Total
1996	45 624	9 898	7 989	1 097	979	177	30	65 794
1997	56 775	11 570	5 631	946	649	51	24	75 646
1998	58 618	15 018	8 137	2 354	704	70	37	84 938
1999	72 890	17 397	8 785	6 002	800	55	41	105 970
2000	82 195	21 262	9 624	5 523	1 000	69	364	120 037
2001	105 606	21 515	11 319	4 705	1 400	118	549	145 212
2002	126 321	20 572	11 520	2 034	1 500	106	578	162 631
2003	99 961	20 590	13 621	1 150	1 589	95	594	137 600
2004	96 774	22 857	12 645	0	1 528	87	808	134 699
2005	98 441	22 842	12 584	0	1 788	237	832	136 724

Source : Statistique Canada exclut les données confidentielles au niveau canadien

# Chapitre 1

## Vue d'ensemble du secteur de la mariculture

La hausse observée dans la production maricole canadienne entre 2004 et 2005 s'explique principalement par l'augmentation des ventes de saumons qui sont passées de 96 774 tonnes en 2004 à 98 441 tonnes en 2005, ce qui représente une augmentation d'environ 2 %. Pendant la même période, la Colombie-Britannique a connu elle aussi une augmentation d'environ 2 % des quantités vendues de saumons entre 2004 et 2005 alors que le Nouveau-Brunswick connaissait une stabilisation de ses ventes salmiconiques pendant la même période. La production de saumons et de truites arc-en-ciel anadromes à l'Île-du-Prince-Édouard a connu un déclin régulier depuis son apogée de 99 tonnes en 1998. Elle ne représentait plus que 10 tonnes en 2005. À Terre-Neuve, la production de salmonidés a continué de progresser. Selon le ministère des Pêcheries et de l'Aquaculture de la province, les débarquements sont passés de 3 329 tonnes en 2004 à 5 006 tonnes en 2005. En Nouvelle-Écosse, les productions de saumons

et de truites anadromes atteignaient 5 704 tonnes en 2005 alors qu'elles étaient de 2 050 tonnes en 2004 et de 5 210 tonnes en 2003.

La production canadienne de moules est demeurée relativement stable puisqu'elle était respectivement en 2004 et en 2005 de 22 857 tonnes à 22 842 tonnes, cette production provient essentiellement des provinces de l'Atlantique et est dominée par l'Île-du-Prince-Édouard.

Le tableau 2 présente les valeurs des ventes en mariculture pour la période comprise entre 1996 et 2005. Sur toute la période, la valeur des ventes de saumons domine celles des autres espèces. Elle représente en moyenne 88 % de la valeur des ventes de produits maricoles au Canada, en comparaison à 72 % du volume de production.

**Tableau 2** Valeur des ventes maricoles canadiennes ('000 \$) par espèce de 1996 à 2005

Années	Saumon	Moule	Huître	Truite anadrome	Palourde	Pétoncle	Autres fruits de mer	Total
1996	287 154	12 022	10 710	4 664	4 427	1 015	346	320 338
1997	324 030	13 834	8 695	4 158	2 902	282	79	353 980
1998	349 043	18 965	11 321	13 014	3 619	488	102	396 552
1999	450 084	23 185	13 278	28 754	4 200	266	69	519 836
2000	483 755	27 078	16 515	24 889	6 600	462	1 783	561 082
2001	470 471	30 283	16 772	19 529	8 200	588	2 366	548 209
2002	502 036	31 281	15 176	10 168	7 100	652	2 590	569 003
2003	441 471	30 681	18 370	6 324	7 600	835	6 116	511 397
2004	387 038	32 761	16 207	0	7 052	656	6 833	450 547
2005	543 634	33 168	16 095	0	8 378	1 079	8 220	610 574

Source : Statistique Canada exclut les données confidentielles au niveau canadien

# Chapitre 1

## Vue d'ensemble du secteur de la mariculture

Le tableau 3 présente le prix par kilogramme des produits maricoles. La comparaison des quantités vendues et des valeurs des ventes permet d'obtenir une estimation de la valeur des différents produits, que nous appellerons prix apparent (ventes en dollars divisées par ventes en poids) tout au long de ce document. Les prix apparents sont déterminés à partir des données publiées par Statistique Canada.

**Tableau 3** Prix apparent (\$/kg) des produits maricoles payé aux producteurs au Canada de 1996 à 2005

Années	Saumon	Moule	Huître	Truite anadrome	Palourde	Pétoncle
1996	6,29	1,21	1,34	4,25	4,52	5,73
1997	5,71	1,20	1,54	4,40	4,47	5,53
1998	5,95	1,26	1,39	5,53	5,14	6,97
1999	6,17	1,33	1,51	4,79	5,25	4,84
2000	5,89	1,27	1,72	4,51	6,60	6,70
2001	4,45	1,41	1,48	4,15	5,86	4,98
2002	3,97	1,52	1,32	5,00	4,73	6,15
2003	4,13	1,50	1,44	5,50	5,07	5,76
2004	4,00	1,43	1,28	n. d.	4,62	7,54
2005	5,52	1,45	1,28	n. d.	4,69	4,55

Source : MAPAQ

Après une chute des prix qui a débuté en 2001, le prix du saumon augmente à nouveau en 2005 pour se situer à 5,52 \$/kg. En comparaison, il était à 4,00 \$/kg en 2004. Cette remontée des prix du saumon résulterait principalement de la consolidation qui s'est effectuée dans l'industrie depuis 2000 et du fait d'un rééquilibrage de l'offre et de la demande de saumon frais sur les marchés européens, malgré la progression des exportations chiliennes sur ce territoire.

Le prix de la moule s'est stabilisé. En effet, il se situait à 1,43 \$/kg en 2004 et à 1,45 \$/kg en 2005. Les prix de l'huître sont stables. Pour les deux années, ils se situent à 1,28 \$/kg.

Dans le cas du pétoncle, il y a des variations annuelles importantes. Son prix apparent est de 7,54 \$/kg en 2004 et de 4,55 \$/kg en 2005, ce qui représente une diminution de 40 %. Le prix de gros du pétoncle sur le marché nord-américain a connu une croissance très importante durant l'année 2005. Cette augmentation du prix s'explique par une diminution des contingents aux États-Unis de 6 800 tonnes en 2005 alors que la demande pour le pétoncle est en pleine croissance en Europe. Les contingents ont également diminué en Nouvelle-Écosse<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les pêches et l'aquaculture commerciales : Bilan 2005 et perspectives 2006. MAPAQ – DGPAC, 2006.

# Chapitre 1

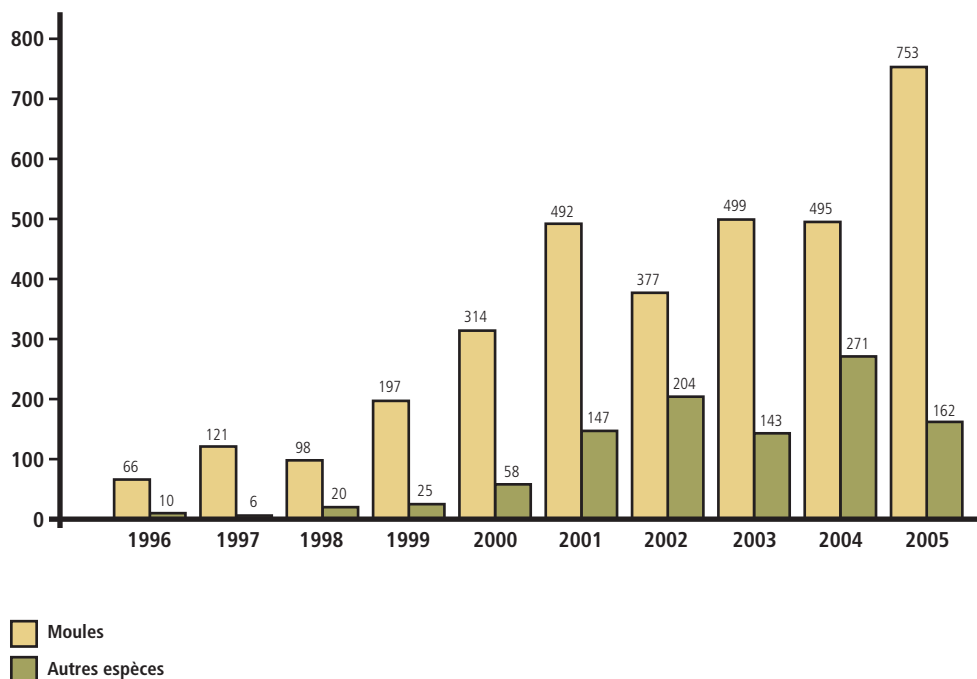
## Vue d'ensemble du secteur de la mariculture

### 1.2 La production maricole au Québec

La figure 1 illustre la progression des ventes maricoles au Québec au cours des neuf dernières années. Elles passent de 76 tonnes en 1996 à 915 tonnes en 2005, ce qui constitue une croissance annuelle moyenne de 32 %.

L'année 2005 se caractérise par une augmentation de 52 % de la quantité de moules vendues par rapport à l'année précédente, les ventes se chiffrant à 495 tonnes en 2004 puis augmentant à 753 tonnes l'année suivante.

Figure 1 Ventes maricoles au Québec (en tonnes) de 1996 à 2005



Source : MAPAQ  
Données préliminaires pour 2005

# Chapitre 1

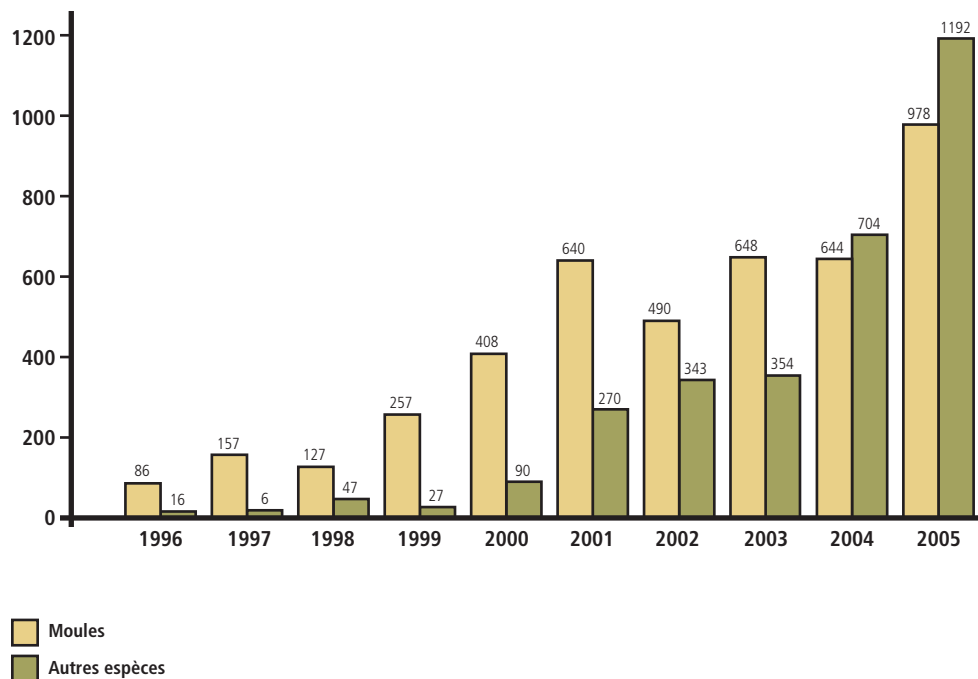
## Vue d'ensemble du secteur de la mariculture

Dans le cas des autres espèces (pétoncle, mye et oursin), on observe une baisse des ventes de 2004 à 2005, ce qui s'explique principalement par le fait qu'il y a eu diminution de la vente de pétoncles. Il n'y a plus de production d'huîtres au Québec depuis 2002.

La mytiliculture demeure l'activité maricole prépondérante au Québec. En 2005, 82 % des ventes maricoles provenaient des élevages de moules. Cette proportion était de 65 % en 2004.

La figure 2 illustre l'évolution de la valeur des ventes maricoles du Québec entre 1996 et 2005. Il y a une augmentation appréciable de la valeur des ventes de moules dès 1999 et des autres espèces à partir de 2001. Cette dernière augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des débarquements de pétoncles.

Figure 2 Ventes maricoles du Québec ('000 \$) de 1996 à 2005



Source : MAPAQ

Note : Le MAPAQ a utilisé une valeur moyenne constante de 1,30 \$/kg pour les moules vendues dans la période comprise entre 1996 et 2005. Données préliminaires pour 2005

# Chapitre 1

## Vue d'ensemble du secteur de la mariculture

### 1.3 Localisation des entreprises maricoles du Québec

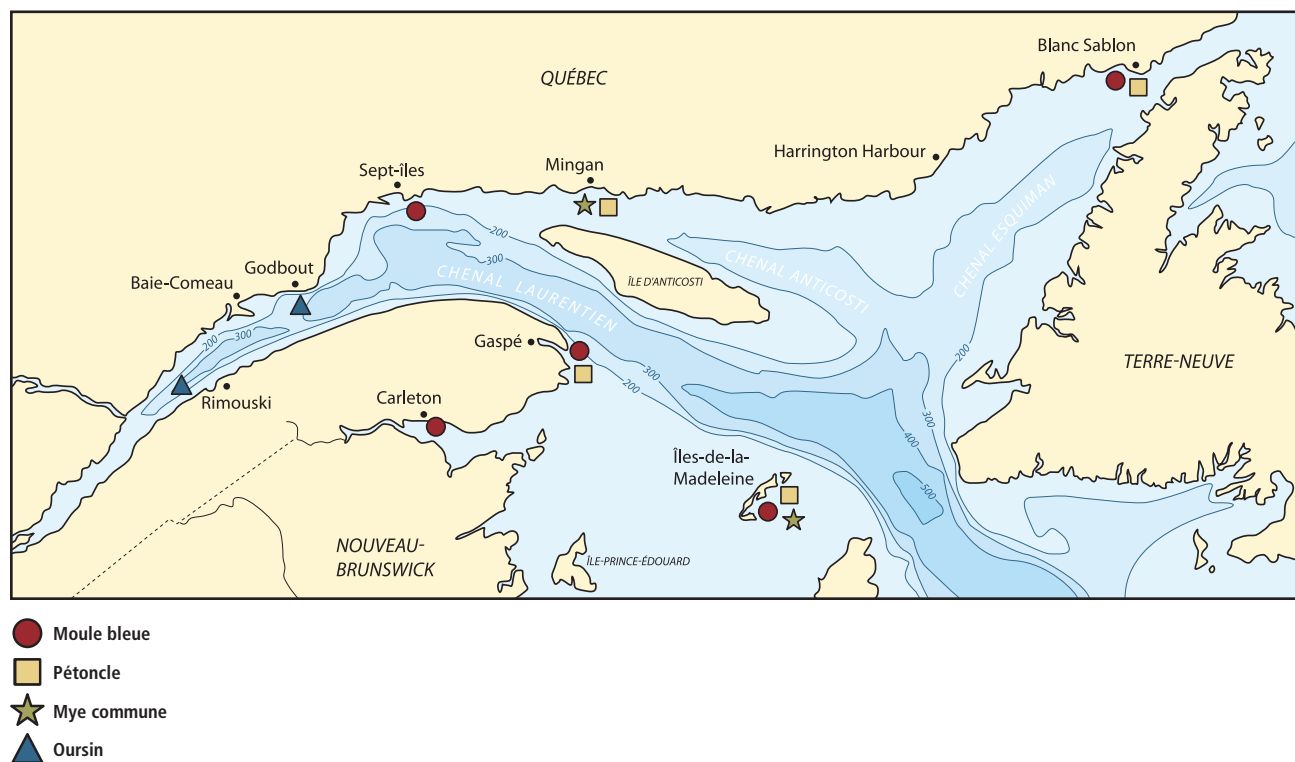
Les activités maricoles des Îles sont situées dans les lagunes et au large pour certaines phases de l'élevage du pétoncle. En 2005, on comptait deux entreprises actives en mytiliculture, une en pectiniculture et une en myciculture. Un ostréiculteur a cessé ses opérations en 2002.

La mariculture gaspésienne a connu un développement rapide au cours de la période comprise entre 1996 et 2001. Les activités maricoles de la Gaspésie sont situées dans la baie des Chaleurs, dans la baie de Gaspé et dans le Bas-Saint-Laurent, entre l'Île-Verte

et Rimouski. En 2005, il y a 8 entreprises actives dans l'élevage de moules, une dans l'élevage de pétoncles et deux pratiquant l'élevage d'oursins en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent.

Les activités maricoles de la Côte-Nord sont encore, pour plusieurs entreprises, au stade expérimental ou au stade de projet-pilote. En 2005, on trouve une entreprise active en mytiliculture, 4 en pectiniculture, une dans l'élevage d'oursins, une dans l'élevage de myes et une dans l'élevage d'ombles.

Figure 3 Localisation des entreprises maricoles du Québec en 2005



Source : MAPAQ

Il est important de noter que certaines entreprises peuvent posséder un permis maricole sans toutefois être actives sur le plan de la production maricole ou sans avoir atteint un stade de production commerciale. Toutefois, pour des raisons de confidentialité, on ne peut pas différencier ces entreprises entre elles.

# Chapitre 2

## La mytiliculture

### 2.1 La mytiliculture dans le monde

Selon le dernier rapport de la FAO, la production mondiale de moules d'élevage (toutes espèces de moules confondues) était estimée en 2004 à plus de 945 000 tonnes. La FAO souligne qu'il existe également une pêche commerciale de la moule. L'organisme estime les débarquements de la pêche commerciale de la moule à 164 000 tonnes en 2004. Cette statistique s'ajoute à la production mondiale de moules d'élevage qui se chiffre à 945 000 tonnes pour un total de 1 109 000 tonnes.

Toujours selon la FAO, la production de moules bleues d'élevage était de 526 987 tonnes en 2004 pour une valeur de 422 700 000 \$ US. Il s'agit d'un record de production, le précédent sommet étant de 501 000 tonnes en 1998. La moyenne des quantités produites de moules bleues pour la période comprise entre 1996 et 2004 était de 460 000 tonnes. Toujours en 2004, les pêcheurs commerciaux ont débarqué 122 000 tonnes de moules bleues. Cette statistique s'ajoute à la production de moules bleues d'élevage qui se chiffre à 526 987 tonnes pour un total de 648 987 tonnes.

Les principaux pays producteurs de moules bleues d'élevage sont concentrés en Europe. Il s'agit, plus particulièrement, de l'Espagne, des Pays-Bas et de la France. La FAO note cependant qu'une quantité significative de l'aquaculture de la moule bleue provient de l'Amérique du Nord.

### 2.2 La mytiliculture au Canada

La moule bleue (*Mytilus edulis* et *Mytilus trossulus*) est la seule espèce élevée au Canada. En 2004, le Canada a produit 22 857 tonnes de moules bleues, ce qui représentait 4,3 % de la production mondiale estimée par la FAO. La valeur de cette production était estimée à 32 800 000 \$ CA, ce qui représente donc environ 8 % de la valeur des ventes de moules bleues estimée par la FAO.

Les tableaux 4 et 5 présentent respectivement les quantités et les valeurs des moules vendues par province de 1996 à 2005.

Le tableau 4 permet de constater que l'Île-du-Prince-Édouard montre toujours la plus grande production de moules au Canada. En 2004, elle produisait 77 % des moules canadiennes alors qu'en 2005 elle en produisait 71 %. La Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve écoulent également des milliers de tonnes de moules chacune sur les marchés annuellement. Finalement, le Nouveau-Brunswick et le Québec ont vendu plus de 400 tonnes de moules en 2004, ce qui représente environ 2 % de la production canadienne pour chacune d'entre elles. En 2005, les quantités vendues ont légèrement augmenté au Nouveau-Brunswick, passant à 500 tonnes, tandis qu'au Québec elles sont passées à 753 tonnes représentant maintenant 3 % du total canadien.

# Chapitre 2

## La myticulture

Tableau 4 Ventes de moules (en tonnes) par province en quantité de 1996 à 2005

Années	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Colombie-Britannique	Total
1996	377	8 817	491	147	66	0	9 898
1997	752	9 974	577	137	121	9	11 570
1998	946	12 459	835	680	98	0	15 018
1999	1 700	13 890	945	665	197	0	17 397
2000	1 051	17 895	1 252	750	314	0	21 262
2001	1 452	17 513	1 619	439	492	0	21 515
2002	1 700	16 785	1 073	637	377	0	20 572
2003	1 300	16 826	1 439	453	499	73	20 590
2004	2 300	17 576	2 083	450	495	78	22 982
2005	3 157	16 054	2 300	500	753	78	22 842

Sources : Statistique Canada, MAPAQ

Le tableau 5 permet de constater que la valeur des ventes de moules au Canada dépasse les 30 M\$ depuis 2001. En 2004, cette valeur atteignait 32,9 M\$ et, en 2005, 33,2 M\$. En 2004, les ventes de moules provenant de l'Île-du-Prince-Édouard représentaient à elles seules plus de 23 M\$, soit 71 % du total de la valeur des

ventes de moules canadiennes. En 2005, les ventes ont baissé pour se situer à 21,4 M\$, soit 65 % du total de la valeur des ventes de moules canadiennes. Il est important de préciser que ces prix comprennent des produits transformés à valeur ajoutée et d'autres destinés à la vente de produits frais, sans valeur ajoutée.

Tableau 5 Ventes de moules par province en valeur ('000 \$) de 1996 à 2005

Années	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Colombie-Britannique	Total
1996	333	10 693	807	103	86	0	12 022
1997	635	12 096	819	108	157	19	13 834
1998	815	15 110	1 458	1 455	127	0	18 965
1999	3 800	16 845	1 485	798	257	0	23 185
2000	2 700	21 703	1 442	825	408	0	27 078
2001	3 929	23 160	2 002	552	640	0	30 283
2002	5 500	22 202	2 288	801	490	0	31 281
2003	4 200	23 597	1 644	600	648	240	30 929
2004	5 055	23 249	3 198	500	644	278	32 924
2005	6 900	21 400	3 060	550	980	278	33 168

Sources : Statistique Canada, MAPAQ

# Chapitre 2

## La myticulture

En 2004 et 2005, Terre-Neuve occupait le deuxième rang au chapitre de la valeur des ventes avec 5 M\$ et 6,9 M\$ respectivement. Les prix de la moule à Terre-Neuve sont toujours plus élevés que la moyenne canadienne en 2005. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que la production subit une transformation à valeur ajoutée (produit cuit, congelé et sous atmosphère modifiée) et que plusieurs producteurs s'impliquent directement dans la transformation de leurs produits.

En 2005, ce prix était de 2,18 \$/kg alors que la moyenne canadienne était de 1,45 \$/kg. Les mytilculteurs de la Nouvelle-Écosse obtenaient de leur côté 1,33 \$/kg alors que le Nouveau-Brunswick déclarait 1,10 \$/kg, le Québec 1,30 \$/kg et l'Île-du-Prince-Édouard 1,33 \$/kg

**Tableau 6 Exportations canadiennes de moules (fraîches et transformées) en quantité et en valeur de 1996 à 2005**

Exportations de moules	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Tonnes	3 440	4 897	5 709	6 192	7 829	8 516	7 848	8 378	8 104	8 538
Milliers de dollars	8 757	12 452	14 491	15 497	19 639	22 301	22 023	21 781	20 748	23 446

Source : Statistique Canada

Le tableau 6 présente les exportations de moules du Canada en quantité et en valeur. Entre 1996 et 2001, les exportations sont passées de 3 440 tonnes à 8 516 tonnes. Elles ont connu une légère diminution en 2002 à 7 848 tonnes pour croître de nouveau à partir de 2003 pour atteindre 8 378 tonnes, 8 104 tonnes en 2004 et 8 538 tonnes en 2005. En valeur, les exportations de moules sont passées de 8,8 M\$ en 1996 à 23,4 M\$ en 2005.

La proportion des quantités de moules canadiennes vendues à l'exportation sur les ventes totales est donc passée de 35 % en 1996 à 37 % en 2005. Elle avait atteint un sommet de 42 % en 1997.

Les États-Unis sont les principaux acheteurs des exportations de moules canadiennes. Ils achètent 99 % des exportations sur la période étudiée de 1996 à 2005. Les états du Maine et du Massachusetts achètent le plus de moules canadiennes, suivis par New York et la Californie.

# Chapitre 2

## La mytiliculture

### 2.3 La mytiliculture au Québec

Les activités mytilicoles au Québec se situent en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et sur la Côte-Nord. Le MAPAQ est responsable de la délivrance des permis d'aquaculture. Pour la mytiliculture, les permis sont généralement attribués par site d'élevage ou de

captage de naissains. En 2005, le MAPAQ a délivré 19 permis pour l'élevage de la moule. Ces permis identifiaient 21 sites aquacoles exploités par 13 entreprises. Le tableau 7 indique la répartition régionale des permis, des sites et des entreprises mytilicoles.

Tableau 7 Répartition régionale des permis, des sites et des entreprises mytilicoles en 2005

	Gaspésie	Îles-de-la-Madeleine	Côte-Nord	Total
Nombre d'entreprises	9	2	2	13
Nombre de permis	13	4	2	19
Nombre de sites	13, dont 1 site dédié uniquement au captage	5, dont 1 site de captage commun pour les 2 entreprises	3, dont 1 site dédié uniquement au captage	21, dont 3 sites de captage

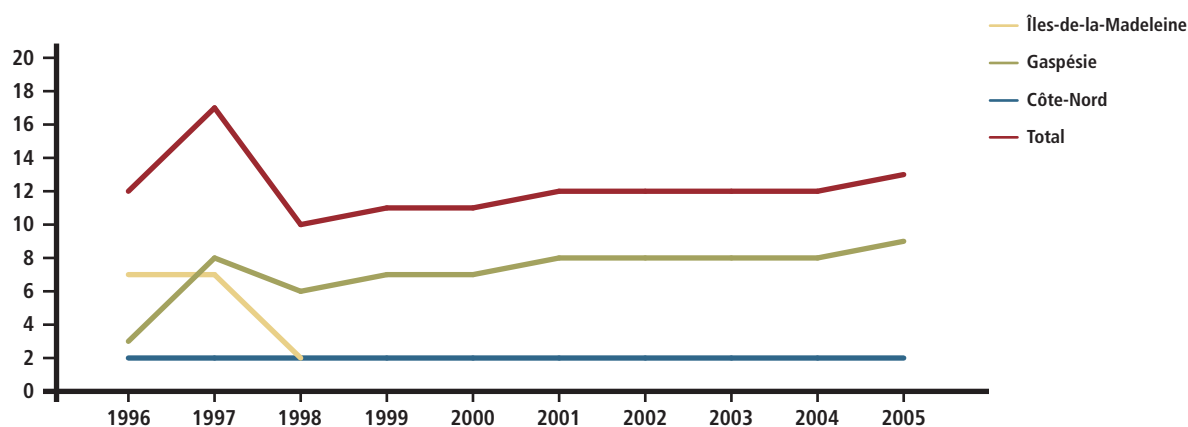
Source : MAPAQ

Les 9 entreprises mytilicoles de la Gaspésie effectuent leurs opérations dans la baie de Gaspé et dans la baie des Chaleurs. Il y a 5 sites de moules dans la baie de Gaspé dont 1 site de captage et 8 sites dans la baie des Chaleurs. Les sites dans la baie de Gaspé sont situés dans le Bassin Nord-Ouest alors que les sites dans la baie des Chaleurs sont situés entre Saint-Omer et Maria.

Les deux entreprises mytilicoles des Îles-de-la-Madeleine effectuent leurs opérations dans la lagune de Grande-Entrée (1 site), dans la lagune du Havre-aux-Maisons (3 sites) et dans la lagune du bassin de Havre-Aubert (1 site de captage de naissains).

Les deux entreprises mytilicoles de la Côte-Nord effectuent leurs opérations dans la baie de Sept-Îles (1 site d'élevage et 1 site de captage) et dans la baie des Belles-Amours (1 site).

Figure 4 Nombre d'entreprises mytilicoles par région de 1996 à 2005



Source : MAPAQ

# Chapitre 2

## La myticulture

La figure 4 montre le nombre d'entreprises mytilicoles par région. Il y a un sommet en 1997 avec 17 entreprises possédant un permis. Cette année-là, il y avait 8 entreprises en Gaspésie, 7 aux Îles-de-la-Madeleine et 2 sur la Côte-Nord. Cependant, le nombre d'entreprises mytilicoles chute à 10 en 1998 à la suite de l'abandon des permis de 5 des 7 entreprises des Îles-de-la-Madeleine et de 2 de la Gaspésie. Le nombre d'entreprises mytilicoles possédant un permis sur la Côte-Nord est de 2 pour toute la période comprise entre 1996 et 2005. Aux Îles-de-la-Madeleine, le nombre d'entreprises mytilicoles est également stabilisé à 2 depuis la baisse de 1998. Il y a une légère augmentation du nombre d'entreprises en Gaspésie. On y comptait 3 entreprises mytilicoles en 1996. Il y a eu une augmentation à 8 entreprises en 1997 puis une baisse à 6 l'année suivante. En 2005, on comptait 9 entreprises possédant un permis de mytiliculture en Gaspésie. Cela porte le total d'entreprises mytilicoles québécoises à 13 en 2005.

**Tableau 8 Répartition des entreprises mytilicoles en fonction de la valeur de leurs ventes en 2005**

Valeur des ventes (V)	V 5 000 \$	5 000 \$ < V 20 000 \$	20 000 \$ < V 50 000 \$	50 000 \$ < V 100 000 \$	V > 100 000 \$
% des producteurs (nombre d'entreprises)	38 % (5)	8 % (1)	15 % (2)	15 % (2)	23 % (3)

Source : MAPAQ

Le tableau 8 présente une répartition des entreprises mytilicoles en fonction de la valeur de leurs ventes au cours de l'année 2005. Parmi l'ensemble des entreprises mytilicoles, 5 n'ont déclaré aucune vente. Les 8 autres entreprises sont réparties selon des ventes moyennes variant entre 7 000 \$ et plus de 200 000 \$.

### 2.4 Commercialisation

En 2004, le MAPAQ, la SODIM, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM) et le Regroupement des mariculteurs du Québec (RMQ) ont effectué un sondage auprès des mariculteurs du Québec. Huit mytiliculteurs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine y ont répondu. Selon les réponses recueillies auprès de ces entreprises, la commercialisation des moules semble constituer un obstacle important au développement de l'industrie, particulièrement pour la région de la Gaspésie.

La figure 5 présente les quantités vendues et les quantités produites par les 8 producteurs mytilicoles qui ont répondu au sondage pour les années 2002 et 2003. De ce nombre, 6 répondants provenaient de la Gaspésie et 2 des Îles-de-la-Madeleine. En 2002, 43 % de la production mytilicole des répondants n'a pas été vendue et en 2003 cette proportion était de 32 %. La proportion de la production qui n'a pas été vendue pour les années 2002 et 2003 a été plus importante en Gaspésie qu'aux Îles-de-la-Madeleine. L'importance de la production mytilicole qui n'est pas vendue chaque année souligne que l'industrie affronte un problème sur le plan de l'organisation de la commercialisation de ses produits. De plus, une partie des moules invendues chaque année se transforme en perte nette puisque les gains additionnels de masse finissent par causer leur dégrappage et leur chute sur les fonds marins.

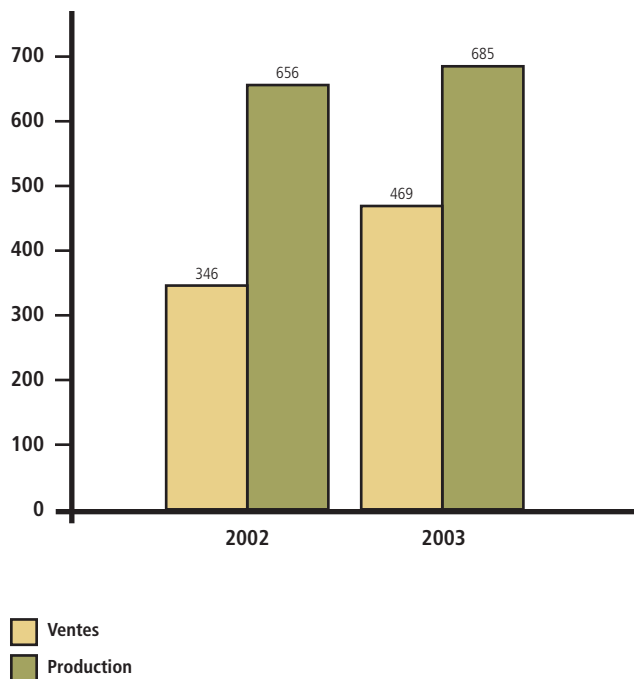
# Chapitre 2

## La myticulture

Au cours des années 2002 et 2003, la plus grande part de la production mytilicole québécoise était commercialisée par l'intermédiaire de firmes du Nouveau-Brunswick, pour les producteurs gaspésiens, et de l'Île-du-Prince-Édouard, pour ceux des Îles-de-la-Madeleine. Une faible part de la production était écoulee sur les marchés locaux et régionaux, soit par les producteurs eux-mêmes ou par l'entremise d'une entreprise des

Îles-de-la-Madeleine. Selon une étude commandée par la SODIM, en 2002, les principaux obstacles à une commercialisation plus performante des moules québécoises étaient la disponibilité à l'année du produit et la régularité des approvisionnements, des prix stables et concurrentiels, la taille, l'uniformité ainsi que la durée de conservation du produit.

**Figure 5 Quantités de moules (en tonnes) produites et vendues en 2002 et en 2003 par huit producteurs mytilicoles sondés**



Source : Sondage 2004, SODIM

### 2.5 Emplois

Selon les résultats du sondage 2004, l'industrie mytilicole faisait travailler plus de 40 personnes par année dans des emplois saisonniers ou annuels. Ces emplois sont principalement situés en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Selon le sondage, en 2003, 70 % de la main-d'œuvre mytilicole travaillait en Gaspésie, 30 % travaillant aux Îles-de-la-Madeleine. Le sondage n'a pas permis d'obtenir de données pour la Côte-Nord.

Par ailleurs, l'enquête réalisée en 2004 auprès des mytiliculteurs soulève certaines questions quant au taux de roulement de la main-d'œuvre. En effet, les répondants ont indiqué que 66 % des employés engagés en 2003 travaillaient pour la même entreprise l'année précédente, ce qui laisse présager que plus du tiers des travailleurs étaient de nouveaux employés avec ou sans expérience.

# Chapitre 3

## La pectiniculture

### 3.1 La pêche commerciale de pétoncles et la pectiniculture dans le monde

La FAO estimait la production mondiale de pétoncles issus des pêches et de l'aquaculture à 1 970 000 tonnes en 2004; 59 % de cette production provenait de l'aquaculture, soit 1 170 000 tonnes et 800 000 tonnes de la pêche commerciale.

Les 800 000 tonnes de la pêche commerciale au pétoncle de 2004 proviennent de l'exploitation de gisements naturels sur les côtes de l'Océan Atlantique, mais aussi de l'Océan Pacifique, notamment au large du Japon, de la Russie, du Pérou et de l'Argentine. Au niveau des captures, le Japon (314 000 tonnes), les États-Unis (245 000 tonnes) et le Canada (82 000 tonnes) fournissaient les plus importants débarquements en 2004.

La production de pétoncles par l'aquaculture est principalement effectuée par la Chine et le Japon. À elle seule, la Chine fournissait la moitié de la production mondiale de pétoncles d'élevage. Ainsi, en 2004, elle produisait près de 916 000 tonnes de pétoncles du Japon (*Patinopecten yessoensis*) par l'aquaculture. Toujours en 2004, le Japon 215 000 tonnes et le Chili, pour sa part, plus de 20 000 tonnes de pétoncles Éventails (*Argopecten purpuratus*). Les techniques utilisées dans l'élevage des pétoncles ont été développées au Japon au début des années 1950 et l'industrie pectinicole de ce pays est maintenant solidement implantée. (Statistiques : FAO, Figis)

### 3.2 La pectiniculture au Canada

L'élevage du pétoncle au Canada n'est pas encore très répandu. On trouve des entreprises pectinicoles au Québec, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique. La figure 6 illustre l'évolution des ventes canadiennes de pétoncles par province entre 1996 et 2005.

La production pectinicole de Terre-Neuve s'est arrêtée en 1998. Malgré les montants investis en recherche et développement par la province et l'ouverture d'une écloserie en 1995, une industrie privée d'élevage de pétoncles n'a pas réussi à s'établir.

La Nouvelle-Écosse et le Québec comptent chacun quelques producteurs. Les ventes de pétoncles de la Nouvelle-Écosse sont demeurées stables sur la période étudiée, soit en moyenne 16 tonnes par année. Le nombre de producteurs du Québec étant limité, la production totale ne peut être divulguée.

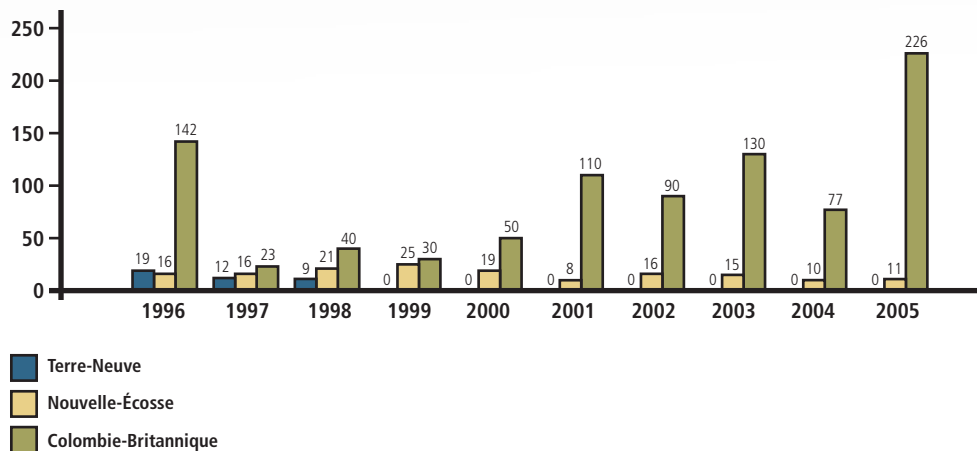
La Colombie-Britannique a connu d'importantes variations dans les productions de pétoncles et les principales espèces conchylicoles de cette province demeurent les huîtres et les palourdes japonaises. La pectiniculture reste une activité en développement malgré le fait que les efforts déployés pour établir une industrie viable datent du début des années 1990.

La pectiniculture canadienne fournit moins de 1/2 % des volumes obtenus par la pêche commerciale qui est pratiquée principalement sur la côte Atlantique et, particulièrement, en Nouvelle-Écosse. Cette situation contraste avec le contexte mondial où la majorité de la production provient de l'aquaculture comme nous l'avons vu à la section 3.1.

# Chapitre 3

## La pectiniculture

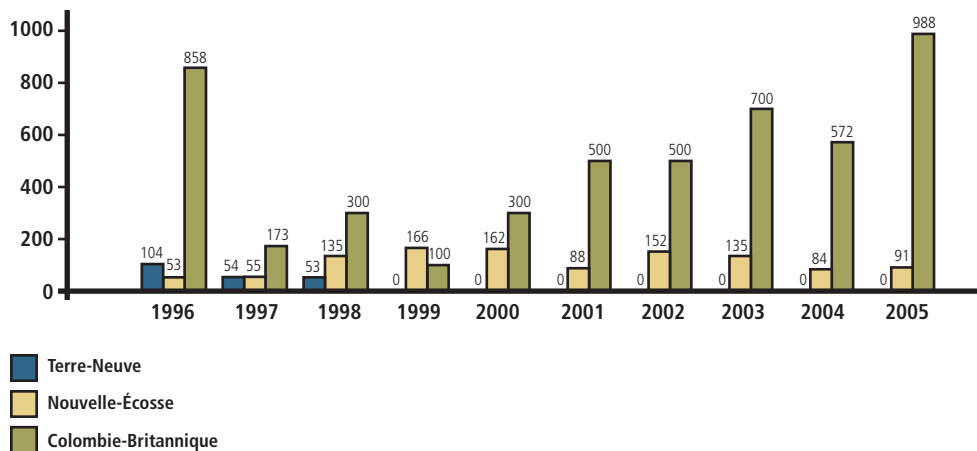
Figure 6 Ventes canadiennes de pétoncles d'aquaculture (en tonnes) par province en quantité entre 1996 et 2005



Sources : Statistique Canada  
Il est à noter que les données pour le Québec n'apparaissent pas dans la figure, car elles sont confidentielles.

La figure 7 illustre la valeur des ventes canadiennes de pétoncles par province entre 1996 et 2005. À l'instar de la production totale, la valeur des ventes québécoises de pétoncle ne peut être mentionnée à cause du faible nombre de producteurs.

Figure 7 Valeur des ventes canadiennes de pétoncles d'aquaculture ('000 \$) par province entre 1996 et 2005



Sources : Statistique Canada  
Il est à noter que les données pour le Québec n'apparaissent pas dans la figure, car elles sont confidentielles.

# Chapitre 3

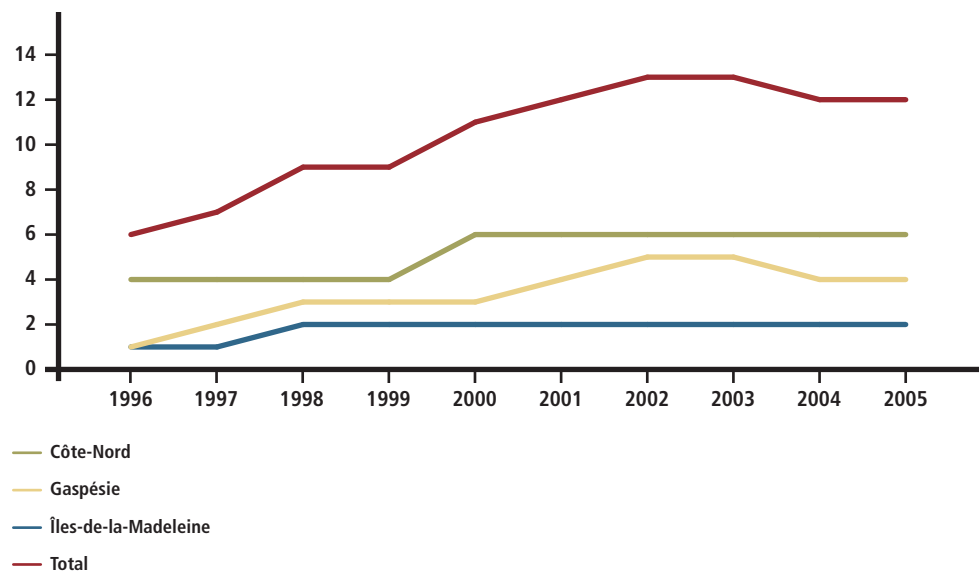
## La pectiniculture

### 3.3 La pectiniculture au Québec

Deux espèces de pétoncles sont élevées par les mariculteurs québécois, le pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) et le pétoncle d'Islande (*Chlamys islandica*). Cette dernière espèce est élevée seulement en Côte-Nord alors que l'élevage du pétoncle géant est pratiqué en Côte-Nord, aux Îles-de-la-Madeleine et en Gaspésie.

Les activités pectinicoles commerciales au Québec ont lieu dans les trois régions maritimes. Pour la pectiniculture, les permis sont généralement attribués par site d'élevage ou de captage de naissains. La figure 8 illustre l'évolution du nombre d'entreprises possédant un permis pectinicole par direction régionale du MAPAQ entre 1996 et 2005.

**Figure 8** Nombre d'entreprises possédant un permis de pectiniculture par direction régionale du MAPAQ de 1996 à 2005



Source : MAPAQ

Le nombre d'entreprises détenant un permis de pectiniculture est passé de 6, en 1996, à 12 en 2005. Ces 12 entreprises détenaient ensemble 22 permis cette dernière année. En 2005, il y avait 2 entreprises possédant des permis d'élevage de pétoncles aux Îles-de-la-Madeleine, 4 en Gaspésie et 6 en Côte-Nord. Cependant, en ce qui concerne les entreprises actives en termes de productions commerciales de pétoncles, il y en avait 1 en Gaspésie, 2 aux Îles-de-la-Madeleine et 3 sur la Côte-Nord. Le tableau 9 présente la répartition géographique des entreprises pectinicoles et des sites de production en 2005. Il faut noter qu'une entreprise pectinicole de la Côte-Nord avait également un site en Gaspésie, alors que pour les autres productions maricoles, les producteurs se sont tous établis dans une seule des régions du Québec maritime.

# Chapitre 3

## La pectiniculture

Tableau 9 Répartition régionale des permis, des sites et des entreprises pectinicoles en 2005

	Gaspésie	Îles-de-la-Madeleine	Côte-Nord	Total
Nombre d'entreprises	4	2	6	12
Nombre de permis	6	9	7	22
Nombre de sites	6 sites d'élevage	4 sites de captage, 3 sites d'élevage et 2 sites d'ensemencement	7 sites d'élevage	22, dont 4 sites de captage et 2 sites d'ensemencement

Source : MAPAQ

### 3.4 Commercialisation

Les entreprises de pectiniculture qui ont répondu au sondage ont affirmé qu'elles étaient arrivées à écouler la totalité de leur production pour les années 2002 et 2003. Il semble donc que le problème de commercialisation qui est particulièrement ressenti par les mytiliculteurs gaspésiens n'affecte pas l'industrie pectinicole.

Au cours de l'année 2003, une étude de marché sur le pétoncle a été commandée par le RMQ et l'Association québécoise de l'industrie de la pêche. Les entreprises ont aussi effectué diverses démarches afin d'obtenir des études d'étalonnage sur leurs produits. Ces études peuvent être consultées en contactant les associations concernées.

### 3.5 Emplois

Les résultats du sondage 2004 indiquent que l'industrie pectinicole employait en 2003 plus de 70 personnes dans des emplois saisonniers ou annuels. Ces emplois sont situés en Côte-Nord et surtout aux Îles-de-la-Madeleine.

Les entreprises qui ont répondu au sondage 2004 ont indiqué que 83 % des employés pectinicoles engagés en 2003 étaient à l'emploi de la même entreprise en 2002. Cela suppose que 17 % des travailleurs étaient de nouveaux employés avec ou sans expérience.

# Chapitre 4

## La diversification des activités maricoles au Québec

Il existe deux autres productions maricoles au Québec, en plus de la production de moules et de pétoncles. Il s'agit de la myiculture (l'élevage de la mye) et de l'échinoculture (l'élevage des oursins). Ces deux industries regroupant un nombre peu élevé d'entreprises, nous ne pouvons donc pas divulguer l'information concernant les quantités et les valeurs des ventes.

### 4.1 La myiculture

Une entreprise des Îles-de-la-Madeleine possédait un permis d'élevage de myes au Québec de 2002 à 2005. Elle possède un site de captage et un site d'ensemencement dans la lagune de Hâvre-aux-Maisons. Une large part de ses opérations est consacrée au développement de technologies plus efficaces, principalement en ce concerne la collecte de naissains et de la croissance des juvéniles.

En 2005, cette entreprise a fait l'acquisition d'un système permettant d'accélérer la croissance des juvéniles avant leur ensemencement. Le système, nommé « FLUPSY » pour floating upweller system, permet d'augmenter la quantité de nourriture disponible pour les jeunes myes en accélérant la circulation de l'eau et des nutriments qu'elle contient à l'intérieur du silo comprenant les petites myes. Depuis sa mise en opération, le système a produit des résultats encourageants et l'acquisition de connaissances sur les meilleures façons de l'opérer devrait permettre d'accroître son efficacité dans les années à venir.

Un intérêt de nouveaux producteurs se manifestait en Côte-Nord pendant la période étudiée. Ainsi, une entreprise de myes a entamé des activités expérimentales en 2003, mais elle a cessé ses opérations en 2005.

### 4.2 L'échinoculture

Le MAPAQ avait délivré 8 permis pour l'élevage d'oursins en 2002, 2003, 2004 et 2005. Ces permis appartenaient à 5 entreprises situées au Bas-Saint-Laurent et en Côte-Nord. De ce nombre, 6 sont uniquement destinés à l'élevage de l'oursin alors que les autres comprennent plusieurs espèces. Seules les deux entreprises du Bas-Saint-Laurent ont enregistré des ventes au cours de la période comprise entre les années 2002 et 2005. Ces entreprises ont augmenté les volumes de leurs ventes de manière presque constante depuis 1996. Il est à noter que l'échinoculture est la forme d'aquaculture la plus extensive pratiquée au Québec, en ce sens qu'il n'y a aucune infrastructure associée à l'élevage des organismes.

### 4.3 Salmonidés

Une entreprise d'élevage d'ombles de fontaine et d'ombles chevaliers est active en Côte-Nord. L'entreprise utilise de l'eau saumâtre. En plus de sa production piscicole, elle a une vocation agrotouristique.

### 4.4 Emplois

Les répondants des industries de l'échinoculture et de la myiculture au sondage de 2004 n'étaient pas suffisamment nombreux pour qu'une analyse de leurs réponses soit significative. Il se dégageait cependant une tendance pour une légère augmentation des emplois dans ces secteurs.

# Chapitre 5

## La situation financière des entreprises maricoles

La dernière information disponible montre que la situation financière des entreprises maricoles s'est globalement améliorée et que l'industrie semble s'engager sur la voie de la rentabilité après plusieurs années d'essais/erreurs communes à plusieurs industries en développement. De fait, l'année 2004-2005 aura vu trois entreprises dégager des bénéfices nets. De plus, trois autres entreprises ont affiché un bénéfice avant amortissement démontrant ainsi la capacité de l'industrie à dégager des fonds positifs de son exploitation. Pour la première fois depuis 1999-2000, les activités d'exploitation de l'ensemble des entreprises du portefeuille<sup>2</sup> de la SODIM ont généré des fonds positifs. Toutefois, la marge brute de l'industrie présentée aux états financiers demeure négative (-8,9 %) malgré une amélioration depuis 2001-2002 (-34,2 %). Les différentes méthodes de comptabilisation des stocks et des coûts directs aux états financiers des entreprises rendent toutefois l'utilisation de ce ratio imprécis.

Le rendement des actifs demeure lui aussi négatif (-3,34 %) malgré une nette amélioration depuis 2001-2002 (-9,36 %). Les ventes sur les actifs à long terme se sont situées à 33,1 % contre 27,1 % en 2002-2003. Ces chiffres montrent que les techniques de l'industrie se sont développées puisque pour un investissement équivalent, les entreprises vendent 1,2 fois plus. L'utilisation des actifs demeure tout de même faible en raison des difficultés relatives à la commercialisation des produits finis.

Le fonds de roulement a atteint en 2004-2005 son niveau le plus élevé en six ans de compilation à 1,61. L'augmentation est, en effet, exclusivement due à la hausse du volume des stocks toujours en mer. Encore une fois, les problèmes de commercialisation

en sont la principale cause. En excluant la valeur des stocks, les liquidités immédiates s'arrêtent à 0,49. Ce ratio décline depuis six ans, il était à 1,04 en 1998-1999. Ce déclin est difficilement contournable pour les entreprises tant qu'elles n'auront pas atteint plus de stabilité au niveau de leurs productions. En effet, les cycles de production étant au minimum de plus d'un an font en sorte que les dépenses encourues durant une année ne rapportent des revenus que dans les années suivantes. De plus, la plupart des entreprises doivent réinvestir pour augmenter leur capacité de production si elles veulent atteindre le seuil de rentabilité à moyen terme, ce qui demande des sorties de fonds importantes. Une fois les entreprises en vitesse de croisière, le ratio de liquidité immédiate pourrait augmenter progressivement.

Le ratio d'endettement des entreprises est demeuré sensiblement le même dans les dernières années en s'établissant à 78 %. Encore une fois, ce ratio pourra difficilement diminuer avant que les entreprises aient une production fixe et tant que des investissements supplémentaires seront nécessaires pour augmenter les capacités de production.

En conclusion, certains indicateurs financiers laissent voir une amélioration de la situation de l'industrie. Toutefois, la santé financière des entreprises demeure bien fragile. Le fait que la majorité des entreprises ait déjà les installations nécessaires pour générer la production requise pour atteindre le seuil de rentabilité laisse croire que la situation pourrait s'améliorer significativement dans un court horizon.

<sup>2</sup> Le portefeuille de la SODIM compte 13 des 16 entreprises opérant en mode commercial en mariculture au Québec.

# Conclusion

En 2005, la production maricole au Québec était de 915 tonnes. On peut donc dire que le taux de croissance annuel moyen de la production de 1996 à 2005 se situait à 32 %. La mytiliculture domine la production avec 753 tonnes en 2005, ce qui représente 82 % de la production totale.

Entre 1996 et 2005, la valeur des ventes des produits issus de la mariculture québécoise a connu une croissance annuelle moyenne de 40 %. Pour l'année 2005, on remarque que les ventes ont diminué, mais la valeur de ces ventes a augmenté. Cela s'explique par le fait qu'il y a eu augmentation des ventes de naissains de pétoncles qui ne sont pas comptabilisées en quantité, car leur poids est négligeable.

Le nombre d'entreprises maricoles détenant des permis du MAPAQ en 2005 se chiffrait à 26. De ce nombre, 11 entreprises étaient actives en mytiliculture, 6 en pectiniculture, 3 en échinoculture, 2 en myiculture ainsi qu'une en production d'ombles.

L'industrie maricole québécoise possède un nouveau plan stratégique de développement de la mariculture depuis le début de l'année 2006. L'industrie a maintenant tous les outils en main pour travailler en concertation et mener à terme des actions concrètes qui contribueront à la poursuite du développement de la mariculture au Québec au cours des prochaines années. Il sera maintenant plus facile de suivre la progression du développement du secteur et de vérifier de façon concrète si les objectifs que l'on s'était fixés au départ ont été atteints.

Reconnaissant le potentiel maricole respectif, mais distinct de chacune des régions maritimes, il sera opportun de consacrer des efforts, tant humains que financiers, à l'émergence d'une mariculture adaptée aux réalités régionales.

# Bibliographie

Burke Consulting inc., « Strategic Plan – Newfoundland and Labrador Aquaculture ». Canada/Newfoundland Economic Renewal Agreement, 2000.

[http://www.australian-aquacultureportal.com/industrygroups/mix\\_molluscs.html](http://www.australian-aquacultureportal.com/industrygroups/mix_molluscs.html)

<http://www.fao.org/fi/website/FISearch.do?dom=culturespecies>

LAGIER, Marie. « Guide de démarrage d'une entreprise maricole », Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes, Société de développement de l'industrie maricole, 2001.

SIROIS, Jean-Pierre. « Les pêches et l'aquaculture commerciales – Bilan 2005 et perspectives 2006 », Gouvernement du Québec, 2006.

« Statistiques d'aquaculture 2005 », Statistique Canada, 2006.

« Stratégies de mise en marché des produits de pétoncle », Regroupement des mariculteurs du Québec, Association québécoise de l'industrie de la pêche, 2003.

« La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture – 2002 », Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 2002.

« La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture – 2004 », Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 2004.

« La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture – 2006 », Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 2006.

# Annexe 1

## Questionnaire du sondage 2004

L'ÉTAT DE LA MARICULTURE AU QUÉBEC  
SONDAGE PRINTEMPS-ÉTÉ 2004

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Répondant : \_\_\_\_\_

Date de l'entretien : \_\_\_\_\_

### Introduction

Ce sondage est réalisé dans le but de recueillir des renseignements nécessaires à la rédaction de « L'État de la mariculture – Édition 2004 ». Ce document consiste en une description de l'industrie maricole québécoise et constitue un outil qui permettra, à l'aide d'indicateurs économiques précis, d'en suivre et d'en analyser l'évolution.

Les données recueillies dans ce sondage sont confidentielles et ne seront consultées que par le comité de rédaction de l'étude. Ce comité est composé d'un représentant du Regroupement des mariculteurs du Québec (RMQ), d'un représentant de la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM), d'un représentant du Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM) et de deux représentants du MAPAQ.

De plus, ces organismes ont décidé de profiter de ce sondage afin de recueillir les impressions des industriels du secteur sur le développement de la mariculture au Québec et le soutien des organisations publiques et parapubliques impliquées dans ce développement. Les réponses à ces questions de perception ne seront pas incluses dans « L'État de la mariculture – Édition 2004 », mais les conclusions pourraient servir de références pour orienter la rédaction du texte ou de nouvelles études à venir.

Le sondage dure environ une vingtaine de minutes.

### Production

1. Quels ont été les types (ex. : naissains, moules fraîches, pétoncles Princess, etc.) et quantités de produits vendus par votre entreprise en 2002 et en 2003 ?

Précisez l'unité de mesure (lb, kg, t, unité).

---

---

---

---

2. Si le réseau de commercialisation était bien établi et ne constituait pas un frein à votre développement, quelle quantité de produits auriez-vous pu vendre ?

---

---

---

---

3. Selon les prévisions de votre plan d'affaires couplées à l'expérience que vous avez acquise, quelle est votre production nette anticipée pour 2004, 2005 et 2006 ? Précisez le type de produit (ex. : naissains, moules fraîches, pétoncles Princess, etc.) et l'unité de mesure (lb, kg, t, unité).

Années	Production nette anticipée
2004	
2005	
2006	

## Ressources humaines

4. Votre personnel se composait de combien de personnes en 2003?
- 

5. Parmi ces personnes, combien travaillaient déjà pour vous en 2002?
- 

6. Au cours des deux prochaines années, l'entreprise prévoit-elle augmenter ou diminuer son effectif ?

Années	Nombre de nouveaux employés	Nombre de mises à pied
2005		
2006		

## Perceptions de l'industrie

Les réponses à ces questions de perception ne seront pas incluses dans « L'État de la mariculture – Édition 2004 », mais les conclusions pourraient servir de références pour orienter la rédaction du texte ou de nouvelles études à venir.

7. Selon vous, depuis 2002, la situation de votre entreprise s'est... ?

Grandement détériorée	Un peu détériorée	Maintenue stable	Un peu améliorée	Grandement améliorée

8. Voici une liste d'énoncés se rapportant chacun à un sujet d'intérêt pour l'industrie maricole québécoise et le développement du secteur. Évaluez les énoncés sur une échelle de 1 à 4. Un étant totalement en désaccord; 2, plutôt en désaccord; 3, plutôt d'accord et 4, totalement d'accord.

- i. La mariculture au Québec a des impacts négatifs sur l'environnement, notamment sur la faune aquatique.

1	2	3	4

ii. Mon entreprise maricole écoule annuellement toute sa production sans difficulté.

1	2	3	4

iii. Mon entreprise maricole ne connaît pas de problèmes en ce qui a trait à la maîtrise des techniques de production.

1	2	3	4

iv. L'encadrement légal et réglementaire de la mariculture au Québec nuit au développement de mon entreprise maricole.

1	2	3	4

v. L'appui technique, fourni par les intervenants maricoles publics et parapublics, permet d'améliorer la productivité au sein de mon entreprise maricole.

1	2	3	4

vi. Mes employé(e)s possèdent toute la formation requise pour effectuer efficacement les opérations nécessaires au bon fonctionnement de mon entreprise maricole.

1	2	3	4

vii. La recherche et développement au Québec répond efficacement aux priorités identifiées par l'industrie.

1	2	3	4

viii. Le financement, pour consolider ou développer mon entreprise maricole, est facilement accessible.

1	2	3	4

## Conclusion

Je vous remercie, au nom du comité de rédaction de « L'État de la mariculture – Édition 2004 », d'avoir pris le temps de répondre à ce sondage. Nous espérons que cette étude pourra aider les décideurs à orienter efficacement les actions du gouvernement, et de l'ensemble des intervenants, en faveur d'un développement durable de la mariculture au Québec.

# Annexe 2

## Les services en soutien au secteur

### Réglementation

#### **Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec**

Le Ministère est chargé d'administrer la Loi sur l'aquaculture commerciale (L.R.Q., A-20.1) et le Règlement sur l'aquaculture commerciale (L.R.Q., P-9.01, r.1). Ce sont la loi et le règlement du gouvernement du Québec qui encadrent les activités aquacoles. Ils énoncent notamment les conditions de délivrance des permis d'aquaculture.

#### **Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

Le Ministère est chargé de l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), de la Loi sur le régime des eaux (L.R.Q., c. R-13) et du Règlement sur le domaine hydrique public (L.R.Q., c. R-13, r.2). C'est en vertu de ces lois et règlements que les certificats d'autorisation et les baux aquacoles provinciaux sont délivrés aux mariculteurs.

#### **Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune**

Le Ministère est responsable de l'administration de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (L.R.Q., c. C-61.1) et du Règlement sur l'aquaculture et la vente des poissons (L.R.Q., c. C-61.1, r.0.002). Par ces lois et règlements, le Ministère assure la protection de la faune québécoise et de son habitat et établit le zonage piscicole auquel doivent se conformer les aquaculteurs au Québec.

#### **Le ministère des Pêches et des Océans du Canada**

Le Ministère analyse les demandes de sites aquacoles en milieu marin en vertu de la Loi sur les pêches (L.R.C., 1985, c. F-14). Il doit également veiller au respect de la Loi sur les espèces en péril (L.R.C., 2002 ch. 29) et de la Loi sur les océans du Canada (L.R.C., 1993, ch. 31). Le ministère des Pêches et des Océans du Canada est aussi responsable de l'administration du Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques.

#### **Transport Canada**

Le Ministère applique la Loi sur protection des eaux navigables (L.R.C., ch. ) À ce titre, il évalue les impacts des sites aquacoles sur la navigation et peut aussi mener des évaluations environnementales en conformité avec la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (L.R.C., ch. )

#### **Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques (PCCSM)**

Le Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques est administré par le ministère des Pêches et des Océans du Canada, l'agence canadienne d'inspection des aliments et le ministère de l'Environnement du Canada. Le Programme veille à ce que les fruits de mer consommés par la population ne soient pas contaminés en s'assurant qu'ils soient récoltés dans des zones exemptes de pollution.

## **Appui technique**

### **Le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec**

Les directions régionales du Ministère offrent les services de techniciens spécialisés en soutien aux mariculteurs. Le Ministère possède aussi deux stations de recherche en mariculture : le Centre aquacole marin de Grande-Rivière (CAMGR) en Gaspésie et le Centre maricole des Îles-de-la-Madeleine (CeMIM). Ces stations de recherche fournissent un service de soutien à la croissance et au développement des entreprises maricoles.

### **Le ministère des Pêches et des Océans du Canada**

Le ministère des Pêches et des Océans du Canada offre un soutien scientifique à l’industrie maricole grâce à son réseau de centres de recherche répartis à travers le pays, dont l’Institut Maurice-Lamontagne de Mont-Joli. Le Ministère est aussi l’instaurateur du Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture (PCRDA). Ce programme est dirigé par l’industrie et permet de jumeler des chercheurs de l’industrie et du Ministère.

### **La Société de développement de l’industrie maricole (SODIM) inc.**

La SODIM dispose d’un fonds en recherche et développement de 9 millions de dollars pour financer des projets de recherche portant sur des problématiques concrètes relatives à l’aquaculture et à la mariculture dans les régions maritimes du Québec. Elle met aussi en place des clubs d’encadrement technique et offre les services d’un ingénieur maricole.

### **Le Centre collégial de transfert de technologie des pêches (CCTTP)**

Le CCTTP a pour mission de contribuer au développement technologique et économique de l’industrie des pêches, de l’aquaculture et de la transformation des produits marins tout en favorisant le développement de l’expertise des ressources humaines de ce secteur. Pour ce faire, il offre des services de R&D, d’assistance technique et de diffusion de l’information s’adressant aux entreprises de pêche, d’aquaculture, de transformation et de biotechnologies marines sur le territoire du Québec maritime.

### **Le Centre aquacole de la Côte-Nord (CACN)**

Le CACN appuie les entrepreneurs aquacoles de la Côte-Nord en offrant du soutien technique et professionnel, du transfert de connaissance et la réalisation de travaux de recherche et développement. Le CACN est aussi un membre actif du Réseau express maricole de la Côte-Nord.

## **Appui financier**

### **Secteur public :**

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Développement économique Canada

### **Secteur parapublic :**

Société de développement de l'industrie maricole  
Investissement Québec  
Société d'aide au développement des collectivités  
Société générale de financement du Québec  
Financière Agricole  
Centre local de développement (CLD)

### **Institutions financières :**

Banques  
Caisses populaires  
Fonds régional de solidarité de la FTQ  
Desjardins-Innovatech

## **Concertation**

### **Regroupement des mariculteurs du Québec**

Depuis sa mise en fonction officielle en août 2000, quatre principaux points définissent le mandat du RMQ :

- Assurer la promotion et défendre les intérêts du secteur de la mariculture;
- Tenir informés les membres de l'évolution du secteur et des dossiers d'intérêt général notamment par la tenue d'un colloque pour toute l'industrie maricole;
- Permettre une représentation de l'industrie auprès des instances gouvernementales et des organismes publics et privés;
- Développer un climat de discussions et d'échanges touchant les centres d'intérêt des membres et favoriser les prises de position communes relativement à des dossiers d'intérêt pour l'ensemble du secteur.

C'est à l'intérieur de ces mandats que nous réalisons des projets qui visent un développement durable de l'industrie.

### **Table maricole**

La mission de la Table maricole est de rassembler les gens du secteur québécois de la mariculture autour d'un plan stratégique de développement et de créer, avec eux, l'environnement d'affaires nécessaire à la croissance de l'industrie selon les principes de développement durable. La Table maricole regroupe des membres de la filière maricole (production, transformation, commercialisation) ainsi que des partenaires privés et gouvernementaux impliqués dans le soutien financier, technique et réglementaire.

# Annexe 3

## Programmes de formation en aquaculture

### Programmes de niveau secondaire

#### Commission scolaire René-Lévesque

- Diplôme d'études professionnelles en Aquaculture

### Programmes de niveau collégial

#### Centre spécialisé des pêches

- Diplôme d'études collégiales en Technique d'aquaculture
- Attestation d'études collégiales en Aquaculture

### Cégeps offrant des cours d'aquaculture reliés à certains diplômes d'études collégiales

#### Cégep de Baie-Comeau

- Diplôme d'études collégiales en Technique d'aménagement cynégétique et halieutique

#### Cégeps de Sainte-Foy, La Pocatière et Sherbrooke

- Technique de bioécologie

#### Cégep de Vanier

- Environment and Wildlife Technology (cours offerts en anglais seulement)

### Programmes de niveau universitaire

#### Université Laval, Faculté des sciences et génie, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation

- Cours de biologie aquatique (baccalauréat en biologie)
- Cours d'aquaculture (maîtrise et doctorat)

#### Universités Bishop, Concordia, Laval, McGill, Sherbrooke, UQAR, UQTR et UQAC

- Cours de biologie aquatique (baccalauréat)
- Cours de biologie aquatique (maîtrise et doctorat) (certaines universités seulement)

# Annexe 4

## Entreprises de transformation

### Moule

#### Gaspésie :

Gaspé-Salaisons inc.  
Les Pêcheries Marinard Ltd.

#### Îles-de-la-Madeleine :

Madelimer inc.  
Les Pêcheries Gros-Cap inc.

#### Autres régions du Québec :

Fumoir Grizzly inc.  
Fruits de mer Starboard inc.  
Melrose International Trading Ltd.

### Mye

#### Côte-Nord :

Les Coquillages nordiques inc.

### Pétoncle

#### Gaspésie :

Atkins et frères inc.  
Marché Blais inc.  
Pêcheries Rivière-au-Renard inc.  
Produits Marins St. Godefroi inc.  
Unipêche M.D.M. ltée

#### Îles-de-la-Madeleine :

Les Fruits de mer Madeleine inc.  
J.W. Delaney ltée  
Madelimer inc.  
Pêcheries Norpro 2000 inc.  
Poissons frais des Îles

### Pétoncle (suite)

#### Côte-Nord :

Les Coquillages Nordiques inc.  
Crustacés Baie-Trinité inc.  
Pêcheries Manicouagan inc.  
Pec-Nord inc.  
Poissonnerie A. Bouchard et Fils inc.  
Poissonnerie du Hâvre ltée  
Poissonnerie Fortier et frères inc.  
Poséidon « Les Poissons et Crustacés » inc.

#### Autres régions du Québec :

B. Terfloth + Cie (Canada) inc.  
La Boucanerie Chelsea (138590 Canada inc.)  
Chalut, Coquilles Sainte-Jacques inc.  
Coopérative des pêcheurs du Cap Dauphin  
Fruits de mer Starboard inc.  
Les Fumets Sylvestre inc.  
Fumoir Charlevoix (2972-7674 Québec inc.)  
Fumoir Grizzly inc.  
Pearlmark Foods Inc.  
Les Pêcheries Ouellet inc.  
La Poissonnerie Cowie inc.  
Sea-Ray Seafoods Inc.

### Oursin

#### Îles-de-la-Madeleine :

Pêcheries Norpro 2000 ltée.

#### Côte-Nord :

Les Crabiers Du Nord inc.  
Pêcherie Manicouagan inc.

Sources :  
Répertoire des produits aquatiques 4<sup>e</sup> édition, juillet 2003  
Canadian Seafood Industry Guide : <http://sea.agr.gc.ca/seafood/home-f.htm>





